

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **77 (1951)**

Heft 11

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Pour les abonnements
s'adresser à :
Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »,
Case postale Riponne 21,
Lausanne
Compte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne
Prix du numéro : Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitiaux, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye, professeur ; E. Lateltin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. L. Archinard, ingénieur ; Cl. Grosgrin, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; C. Furter, ingénieur ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitiaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 20 cts
Réclames : 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.



5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Concours pour l'étude des plans d'un bâtiment scolaire, à Renens (Vaud).* — LES CONGRÈS : *Association suisse pour l'aménagement des eaux.* — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BÂTIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

Extrait du règlement

En septembre 1950, la Municipalité de Renens ouvrait un concours d'architecture pour l'étude d'un bâtiment scolaire à édifier sur le terrain d'« En Saugiaz ».

Étaient admis à concourir : les architectes vaudois quelle que soit leur résidence, les architectes suisses ayant leur domicile professionnel principal dans le canton depuis un an au moins.

Une somme de 15 000 fr. était mise à la disposition du jury pour être répartie entre cinq ou six prix.

Les concurrents devaient s'attacher spécialement au côté économique de leur composition, sans compromettre pour cela le caractère et l'aspect de l'ensemble.

Le projet devait pouvoir être réalisé en deux étapes, éventuellement trois, pour la construction de la salle de gymnastique en une étape intermédiaire, de telle façon que l'exécution de l'une d'entre elles ne gêne pas celle qui serait achevée.

Le bâtiment devait comporter notamment 22 classes (dont 14 en première étape) de 36 élèves.

Extrait du rapport du jury

Le jury chargé d'examiner les projets s'est réuni les 26 février, 2 et 6 mars 1951 dans les locaux de la salle paroissiale de Chavannes-Renens.

Il était composé de MM. A. Ruedi, syndic de Renens ; A. André, architecte à Morges ; E. Béboux, architecte à Lausanne, président ; W. Bieri, municipal ; Ch. Magnenat, municipal ; M. Maillard, architecte à Lausanne ; M. Monney-

ron, architecte de la ville de Lausanne ; R. Savoy, municipal ; J. Tschumi, professeur, architecte à Lausanne.

Suppléants : MM. H. Crot, municipal ; Ch. Serex, architecte à Morges.

Le jury constate que cinquante-deux projets ont été reçus, tous dans le délai et conformes, à une exception près, aux prescriptions générales du programme.

Un projet n'est pas admis au jugement ; l'auteur a présenté un projet incomplet ne tenant pas compte de la deuxième étape demandée au programme.

Après un examen général des projets, le jury procède à un premier tour d'élimination, au cours duquel sont écartés, pour insuffisance manifeste ou défauts graves, neuf projets.

Pour des raisons analogues à celles mentionnées dans le premier tour, le jury élimine au deuxième tour dix-huit projets.

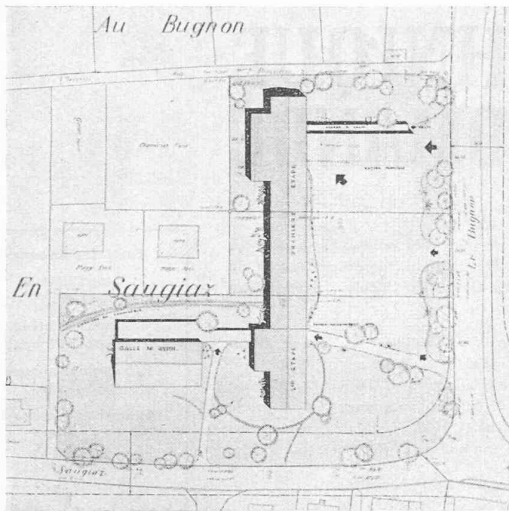
L'examen méthodique des vingt-quatre projets restants conduit le jury à éliminer, dans un troisième tour, seize projets qui témoignent d'un manque de compréhension de certaines exigences du programme, ou de qualités insuffisantes, tout en étant mieux étudiés et présentant certaines qualités.

Le jury procède ensuite à un examen analytique complet des huit projets restants et rédige une critique détaillée faite pour chacun d'eux.

Sont écartés ensuite, dans un dernier tour, malgré certaines qualités, deux projets.

Le classement définitif, comprenant six projets restant en liste, est établi comme suit : 1^{er} prix : projet n° 49, devise n° 35207, 4500 fr. ; 2^e prix : projet n° 13, devise n° 21789, 3000 fr. ; 3^e prix : projet n° 51, devise n° 35217, 2200 fr. ; 4^e prix : projet n° 29, devise n° 12358, 2000 fr. ; 5^e prix

(Voir suite page 156)



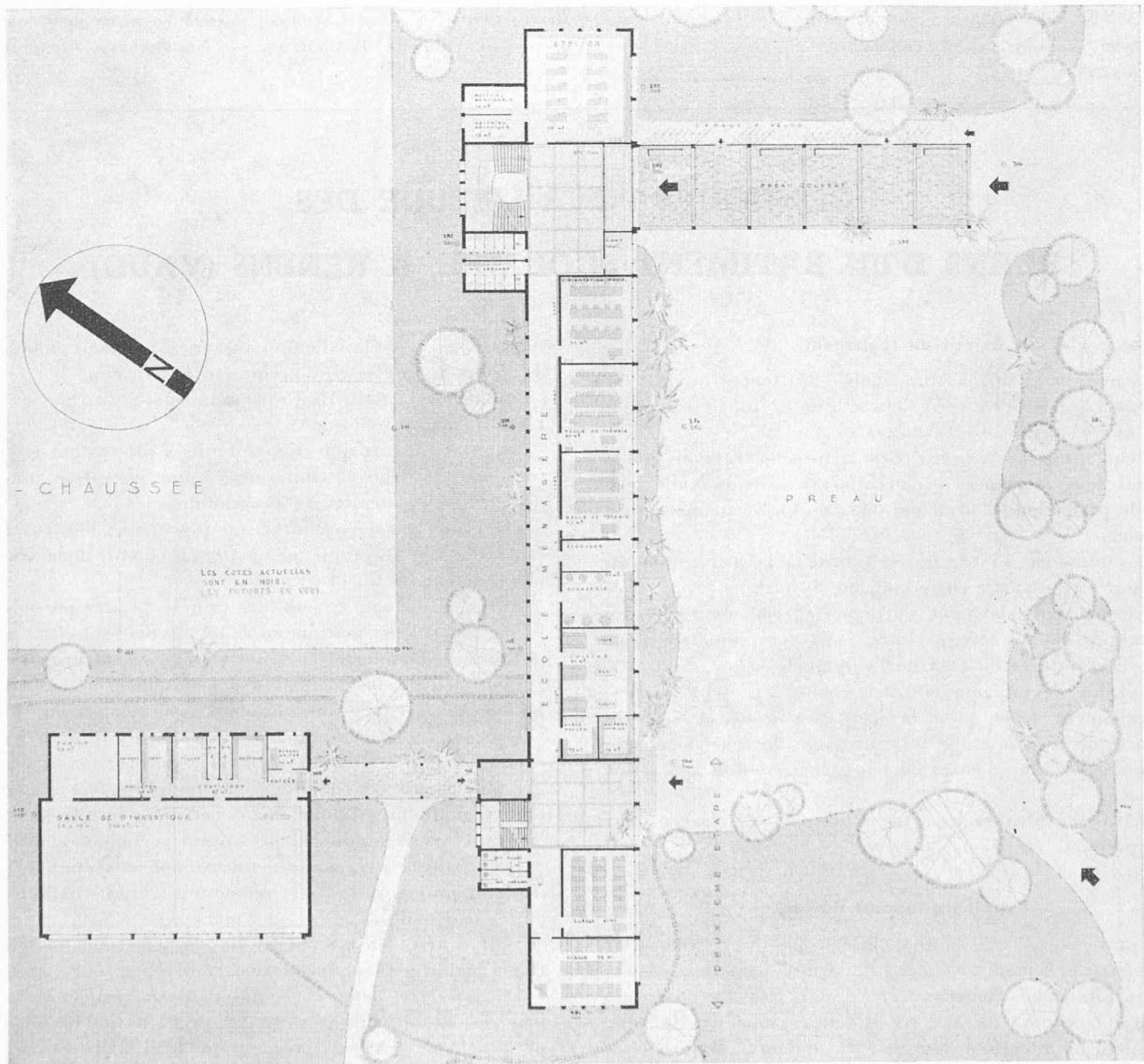
Situation. — Echelle 1 : 2000.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

1^{er} prix, projet « 35 207 », M. F. Gilliard, architecte, à Lausanne

Jugement du jury :

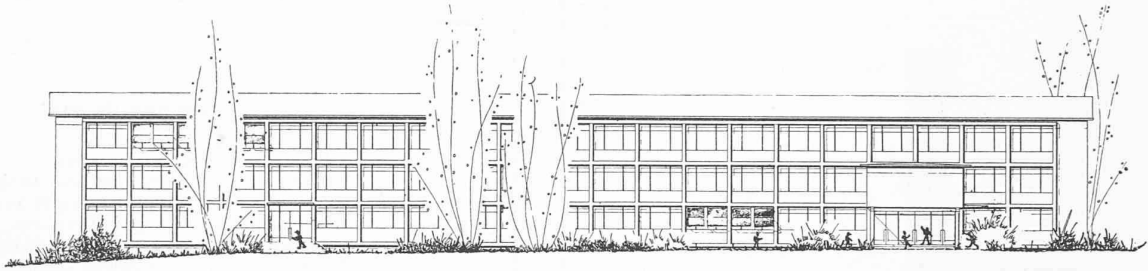
Bonne implantation générale. Bons accès.
Les étapes sont bien définies et de réalisation facile.
Bonne distribution des locaux. Les classes sont bien orientées et de bonnes dimensions.
L'enseignement professionnel est bien groupé.
La liaison entre le corps principal, par passage couvert, avec la salle de gymnastique, est bien comprise.
Cette dernière est bien orientée.
Le cube est intéressant, mais les hauteurs d'étage sont un peu faibles.
L'architecture n'a pas les mêmes qualités que le plan.



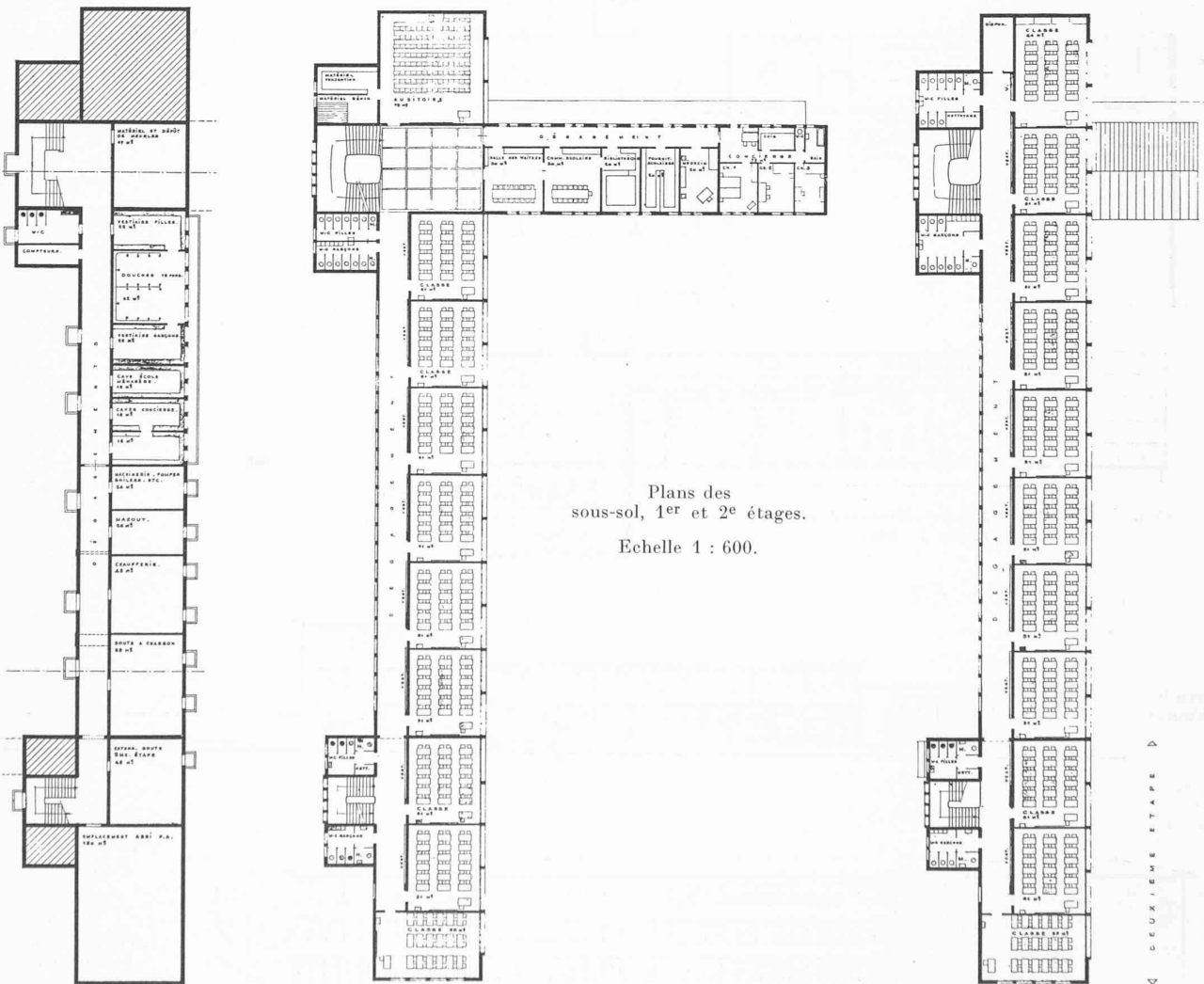
Plan du rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 600.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

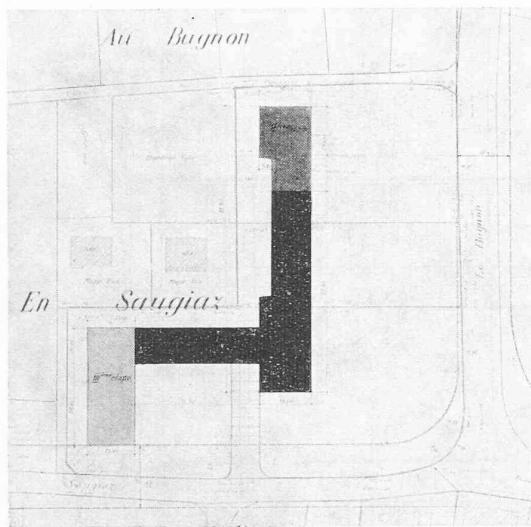
1^{er} prix, projet « 35 207 », M. F. Gilliard, architecte, à Lausanne



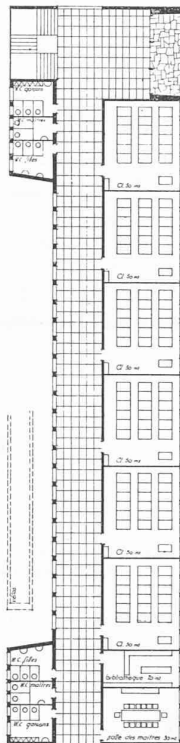
Façades sud-ouest et sud-est. — Echelle 1 : 600.



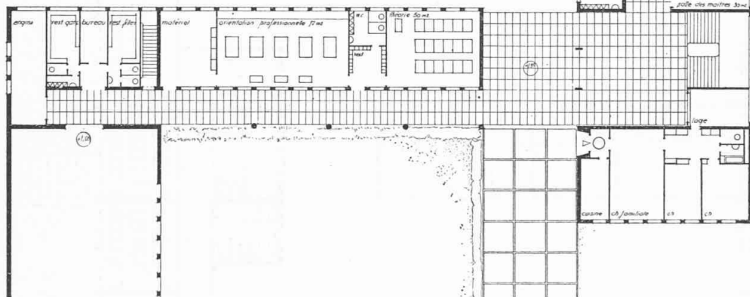
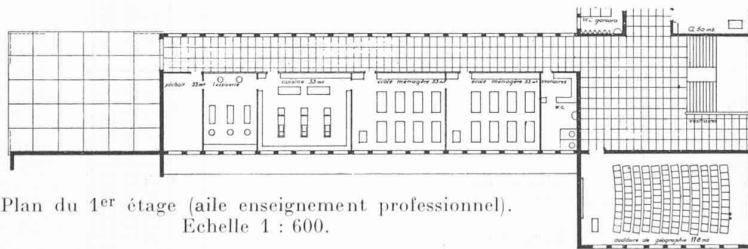
CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)



Situation. — Echelle 1 : 2000.



Plan du rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 600.

Plan du 1^{er} étage (aile enseignement professionnel).
Echelle 1 : 600.2^e prix, projet « 21 789 »,

M. R. Baillif, architecte, à Renens

Jugement du jury :

Bonne implantation générale.

L'étude des aménagements extérieurs est trop sommaire ; le parti adopté nécessiterait des terrassements trop importants.

L'entrée du collège est bien définie, mais il n'est pas prévu d'entrée secondaire sur la rue du Bugnon.

L'accès dès les classes de la première étape aux préaux est trop long.

La réalisation par étapes est bonne.

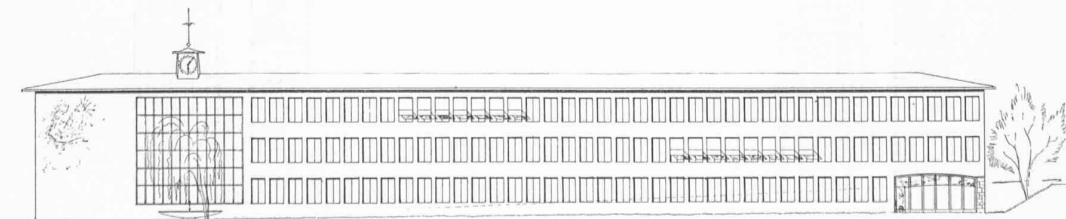
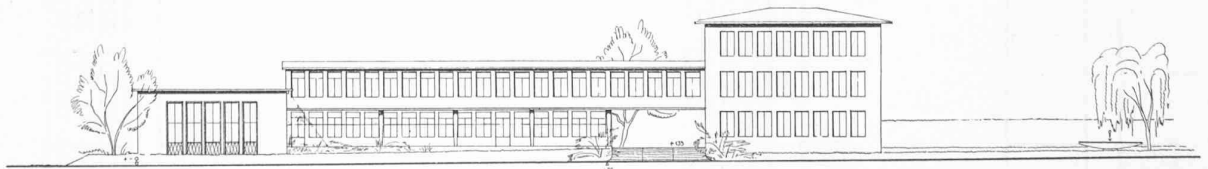
Bonne distribution des locaux quoique l'appartement du concierge soit trop en évidence.

Les corridors des classes sont trop larges.

Les locaux de l'enseignement professionnel sont bien groupés.

Cube assez élevé, malgré abri P. A. trop petit.

Bonne architecture, façades plaisantes et bien proportionnées.

Façade
sud-ouest.Façade sud-est.
Echelle 1 : 600

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

3^e prix, projet « 35 217 »,

M. Marc Piccard, architecte, à Lausanne

Jugement du jury :

Bonne implantation générale. Préaux spacieux. Bonne réalisation par étapes.

Bonne solution pour les vestiaires.
Mauvaise orientation pour les classes de l'enseignement professionnel. Fenêtres de l'enseignement professionnel sous galerie.

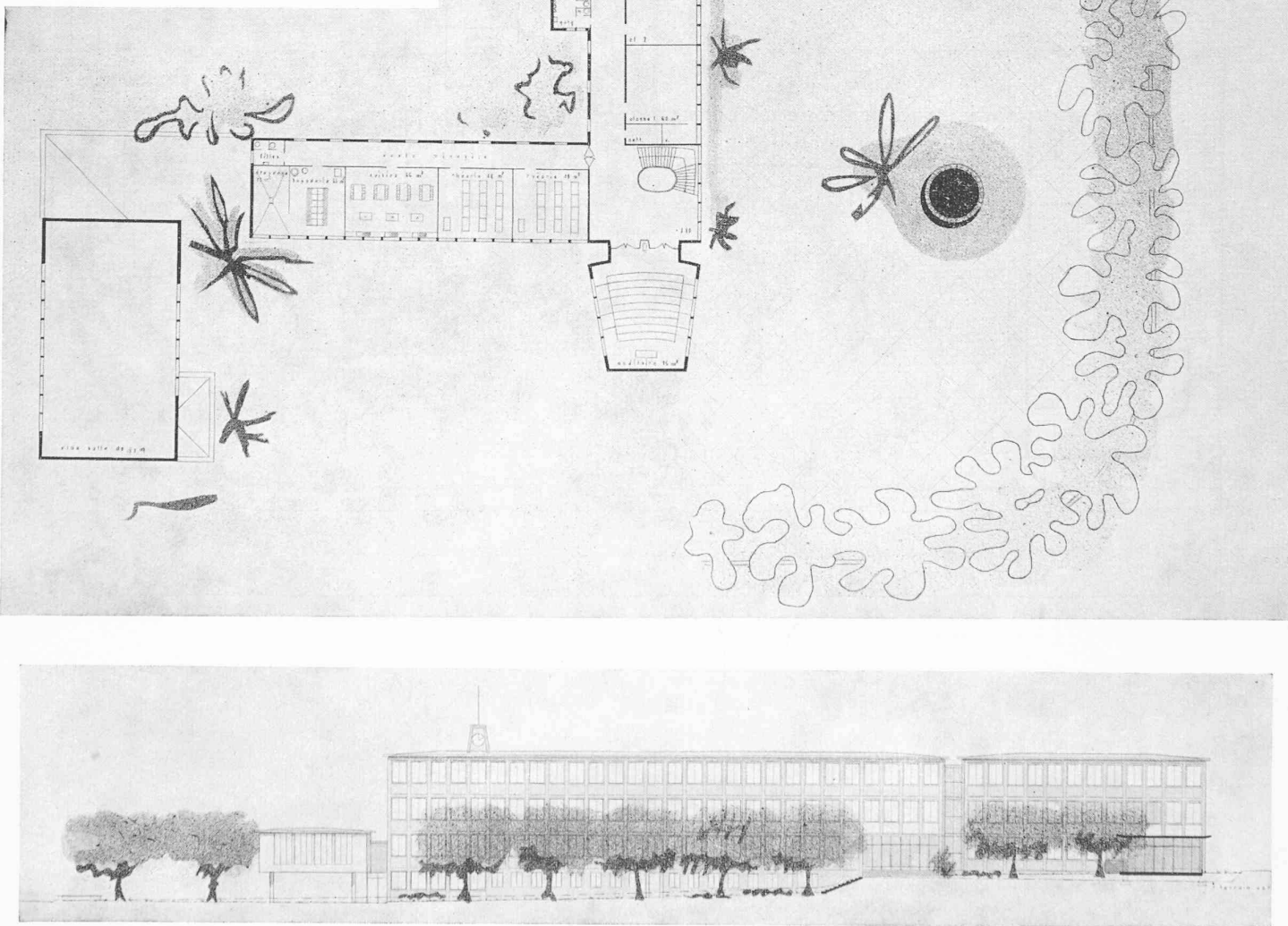
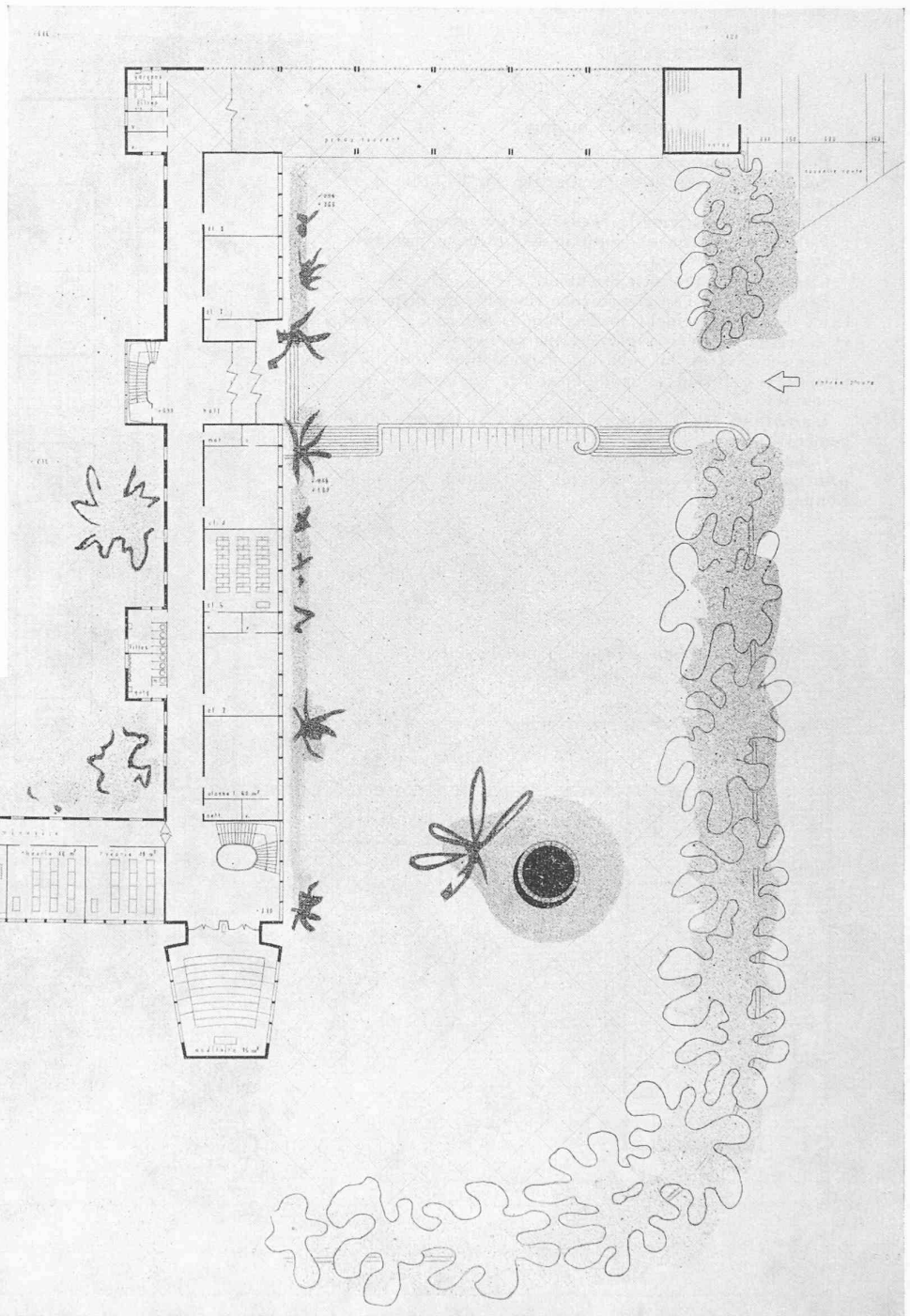
Une construction détachée du bâtiment principal, pour l'auditoire, ne se justifie pas.

L'escalier de la première étape est compliqué. L'escalier nord, compris dans la première étape, est superflu mais nécessaire pour le projet tel qu'il est conçu.

L'entrée du garage à vélos est mal placée.

Cube élevé. Bonne architecture.

Plan du rez-de-chaussée supérieur
et façade sud-est.
Echelle 1 : 600.



CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

4^e prix, projet « 12 358 », MM. A. Pahud et I. Ferrari,
architectes, à Renens et Lausanne.

Jugement du jury :

Bonne implantation générale.
Solution intéressante de perspective sur la promenade
du temple.

Bonne solution pour la réalisation par étapes.
Entrée du bâtiment compliquée, escalier pas heu-
reux et trop dévorant.

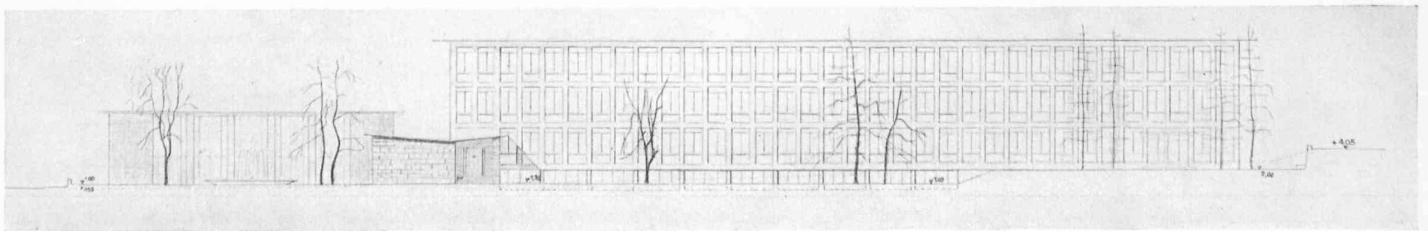
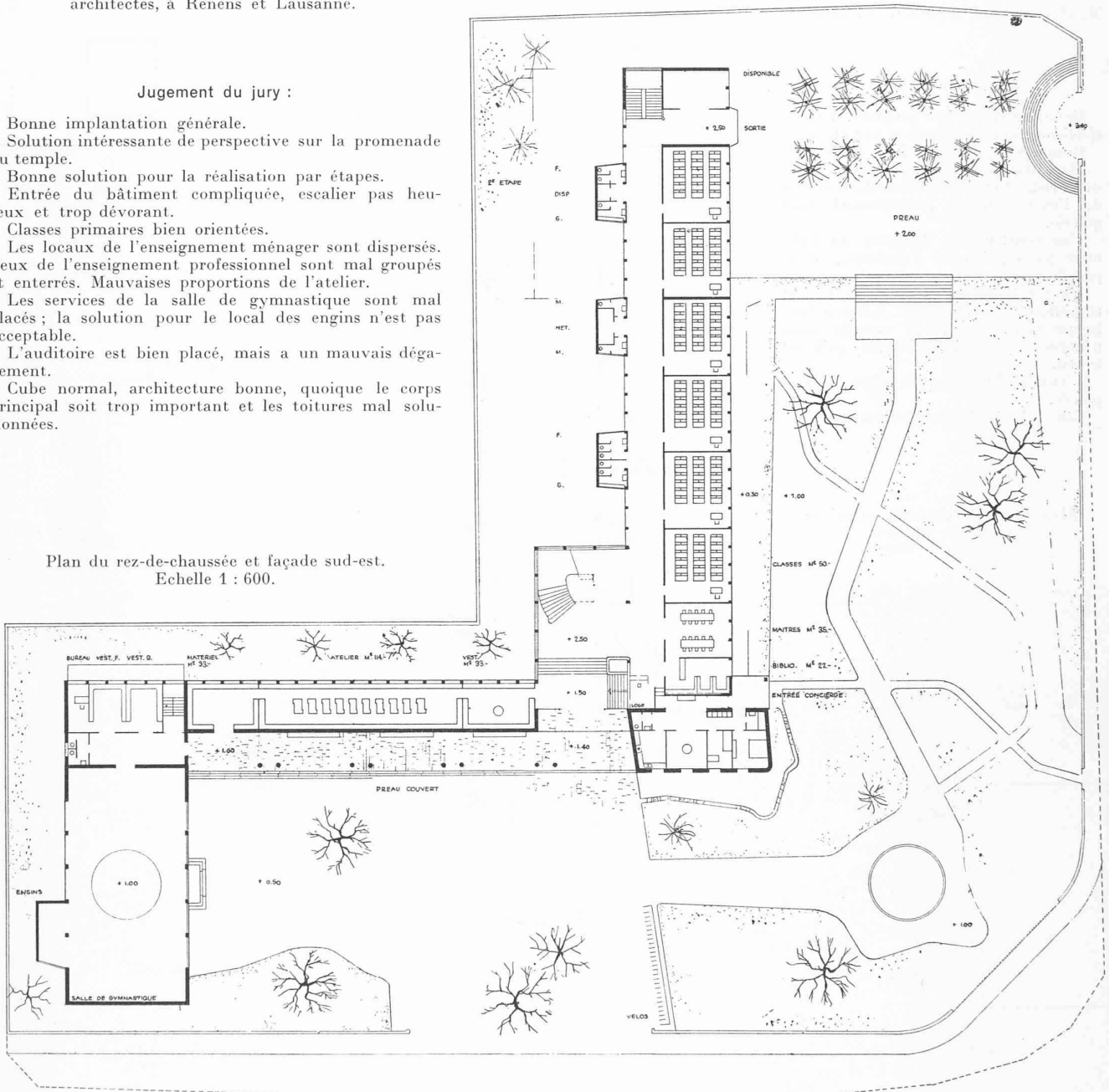
Classes primaires bien orientées.
Les locaux de l'enseignement ménager sont dispersés.
Ceux de l'enseignement professionnel sont mal groupés
et enterrés. Mauvaises proportions de l'atelier.

Les services de la salle de gymnastique sont mal
placés ; la solution pour le local des engins n'est pas
acceptable.

L'auditoire est bien placé, mais a un mauvais déga-
gement.

Cube normal, architecture bonne, quoique le corps
principal soit trop important et les toitures mal solu-
tionnées.

Plan du rez-de-chaussée et façade sud-est.
Echelle 1 : 600.



CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

5^e prix, projet « 20 389 », MM. W. Vetter et J.-P. Vouga, architectes, à Lausanne

Jugement du jury :

Bonne implantation générale. Bons accès.

Le bâtiment de la deuxième étape est trop rapproché de la rue. Le raccordement en première étape n'est pas heureux.

Bonne distribution des locaux. L'appartement du concierge est mal relié au collège.

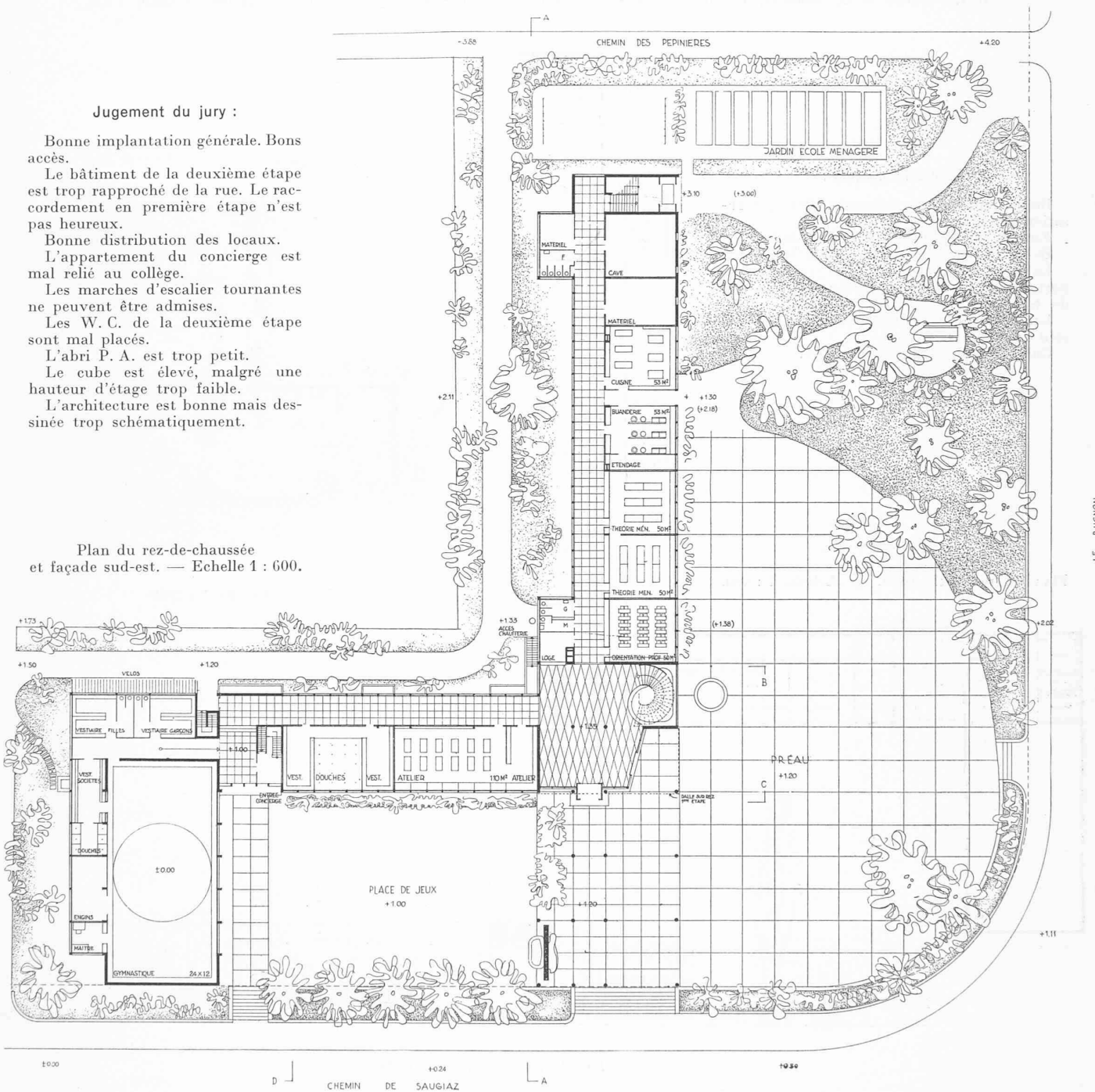
Les marches d'escalier tournantes ne peuvent être admises.

Les W. C. de la deuxième étape sont mal placés.

L'abri P. A. est trop petit. Le cube est élevé, malgré une hauteur d'étage trop faible.

L'architecture est bonne mais dessinée trop schématiquement.

Plan du rez-de-chaussée et façade sud-est. — Echelle 1 : 600.



LE BUGNON

